

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 19 (1973)

Heft: 1

Artikel: La Garde aérienne suisse de sauvetage

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Garde aérienne suisse de sauvetage



Lors d'incursions-surprises de l'hiver, la Garde aérienne de sauvetage se charge d'évacuer gens et bêtes des hameaux isolés.

On parvient à sauver même ce qui ne peut entrer dans l'hélicoptère !

La Garde aérienne suisse de sauvetage, corporation autonome d'utilité publique, est toujours prête à secourir, sans aucune considération de personne, des êtres humains en péril.

Pour entreprendre ses actions de secours dans les circonstances les plus diverses, la Garde aérienne suisse de sauvetage dispose, à côté de son propre matériel volant, de plus de 40 machines « charter » de tout genre. Environ 150 personnes sont des membres actifs de l'organisation, sans toutefois y être occupés à plein temps. Ce sont des pilotes, des assistants de vol, des conducteurs d'automobiles, des médecins, des gardemaîtrises et d'autres spécialistes. A ce personnel s'adjoignent en grand nombre des collaborateurs volontaires, allant de l'homme-grenouille à l'opérateur pétardier ; tous ont suivi des cours spéciaux pour acquérir la formation nécessaire aux mesures urgentes de sauvetage. Une centrale d'intervention munie d'appareils d'alarme enregistre à toute heure du jour ou de la nuit les appels de détresse et engage aussitôt les moyens de secours adéquats.

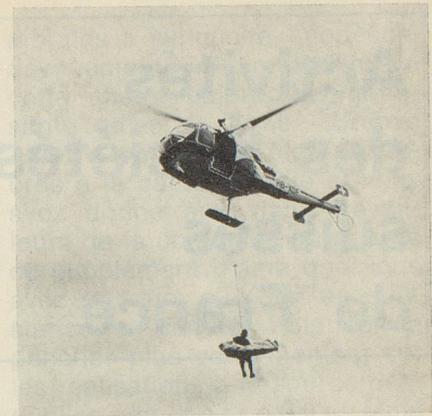
Les actions de secours dans le pays ne s'appliquent pas uniquement au sauvetage de victimes d'accidents, mais encore au ravitaillement de villages de montagne ou de vallées isolées, aux évacuations forcées par de brusques offensives de l'hiver, au service d'ambulance en faveur des populations montagnardes, aux transferts par avion d'un hôpital à un autre et aussi, plus

Ce petit avion à réaction (vitesse de croisière 900 kmh) est utilisé par la Garde aérienne suisse de sauvetage pour le déplacement ou le rapatriement des personnes secourues.

Solidement arrimé au filin de sauvetage de l'hélicoptère, le blessé, accompagné d'un sauveteur radiophoniste, est enlevé dans le filet jusqu'au plus proche terrain d'atterrissement, où il sera placé sur civière à l'intérieur de l'appareil.

récemment, aux transports requis par la chirurgie de transplantation, assez souvent au-delà de nos frontières. En outre, la Garde aérienne de sauvetage se charge de transporter en Suisse les personnes victimes d'accidents ou gravement malades habitant d'autres pays en Europe, en Afrique du Nord ou dans le Proche-Orient, ou vice-versa. Le centre d'engagement assume toute l'organisation de chaque intervention comprenant le vol et les formalités diverses : autorisation de transport par le médecin traitant, désignation des personnes habilitées à accompagner le patient, conduite à l'hôpital ou prise en charge à la sortie de l'établissement. Grâce à la Garde aérienne suisse de sauvetage, le rapatriement le plus rapide est assuré à tout blessé ou malade par avion de ligne ou appareil ambulancier. En contre-partie de ces prestations, les intéressés n'ont à payer que les frais de transport aérien et d'assurance.

En 1971, la Garde aérienne suisse de sauvetage a effectué 774 interventions permettant de secourir ou de transporter 772 personnes. L'activité de cette organisation humanitaire et d'utilité publique et le travail de ses nombreux collaborateurs dévoués méritent considération et soutien. L'Université de Bâle a conféré au président de la Garde aérienne suisse de sauvetage, M. Fritz Bühler, en reconnaissance de ses mérites, le titre de docteur honoris causa.



Pour le transport de blessés secourus dans des lieux dépourvus de possibilités d'atterrissement, la Garde aérienne suisse de sauvetage a créé le filet horizontal sur lequel même des victimes atteintes de lésions dorsales peuvent être portées sans danger.